

Module 1 :

Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne.

Compétence :

Objectifs de formation

- Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ;
- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne ;
- Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène ;
- Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.

Module 2 : L'état clinique d'une personne

Objectifs de formation :

- Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique ;
- Identifier les signes de détresse et de douleur ;
- Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance ;
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ;
- Identifier les risques liés à la situation de la personne ;
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Module 3 : Les soins

Compétence : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne

Objectifs de formation :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin ;
- Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne ;
- Organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne ;
- Choisir le matériel approprié au soin ;
- Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins¹ ;
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.

Module 4 : Ergonomie

Objectifs de formation :

- Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements ;
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical ;
- Installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.

Module 5 : Relation - Communication

Objectifs de formation :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Ecouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement ;
- S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion ;
- Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante ;
- Faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin ;
- Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur ;
- Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation.

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;
- Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;
- Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;
- Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne ;
- Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées ;
- Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie ;
- Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

Module 7 : Transmission des informations

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime, ... ;
- Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés ;
- S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnel ;
- Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles ;
- Rechercher, organiser et hiérarchiser l'information concernant le patient ;
- Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel.

Module 8 : Organisation du travail

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières ;
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène ;
- Utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité.

d'accueil pour personnes âgées est obligatoire.

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation et constitue le dernier stage clinique réalisé par l'élève.

- lorsque le cursus est réalisé

Modules de formation

Stages cliniques

partiellement, la formation s'effectue par unité de formation. Celle-ci correspond à un module d'enseignement théorique et, pour six modules sur huit, un stage clinique qui lui est rattaché : **Unités de formation**

Unité 1	Module 1 : 4 semaines	4 semaines
Unité 2	Module 2 : 2 semaines	4 semaines
Unité 3	Module 3 : 5 semaines	8 semaines
Unité 4	Module 4 : 1 semaine	2 semaines
Unité 5	Module 5 : 2 semaines	4 semaines
Unité 6	Module 6 : 1 semaine	2 semaines
Unité 7	Module 7 : 1 semaine	Pas de stage
Unité 8	Module 8 : 1 semaine	Pas de stage
TOTAL	17 semaines	24 semaines